

## Le Burundi élu au Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA

APARIB News, 31/01/2010 Source APALe Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), a élu ce samedi, 15 nouveaux Etats membres au Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour des mandats de deux et trois ans. Le Conseil a élu cinq pays pour trois ans et les 10 autres pays membres pour une période de deux ans, comme membres du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de la Commission, qui a été créé il y a cinq ans, pour faire face aux questions de paix et de sécurité du continent.

Ben Kioko, le directeur du Conseil juridique de l'Union africaine (UA) a déclaré aux journalistes que la Guinée, le Kenya, la Libye, le Zimbabwe et le Nigeria ont été élus pour un mandat de trois ans dans le conseil. Le Conseil exécutif a également élu les dix Etats membres provenant des cinq zones régionales d'Afrique pour une période de deux ans : le Burundi, le Tchad, le Djibouti, le Rwanda, la Mauritanie, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Mali ont été élus pour deux ans. Il convient de rappeler que cinq Etats membres avaient été élus en 2007 pour un mandat de trois ans et dix pays ont été élus en 2008 pour une période de trois ans. Les Etats membres sont élus au Conseil, sur une base régionale : trois représentants de l'Afrique centrale, trois de l'Afrique de l'Est, deux d'Afrique du Nord, australe et quatre de l'Afrique de l'Ouest. Les membres du Conseil se réunissent pour discuter et adopter différentes solutions en matière de paix et de sécurité, notamment en imposant des sanctions contre les Etats membres ou à l'occasion d'un changement anticonstitutionnel de régime. La 14e session ordinaire du Sommet de l'UA se tient sous le thème « Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique : Défis et perspectives pour le développement » et sera officiellement ouvert au niveau des chefs d'Etat ce dimanche, en présence des dirigeants africains et invités, dont le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon.